

## « La Lettre aux habitants » Instructions aux auteurs

Afin de disposer d'articles qui répondent au mieux aux caractéristiques du trimestriel de ACQU et à son lectorat, il est demandé aux auteurs de suivre les instructions suivantes:

### 1) Concernant le style et la forme

- Longueur des textes : Sauf accord particulier, il est demandé aux auteurs de limiter la longueur des articles. Un article ne devrait pas dépasser 2 pages au format A4, titre et photos compris. Etant donné qu'une page comporte environ 5.000 caractères en taille 10 (espaces compris), et qu'il y a lieu d'avoir pour chaque page une illustration d'un quart de page, cela signifie que pour un article de 1 page le corps du texte ne devrait pas excéder 3.750 caractères (espaces et 1 photo compris) en taille 10.
- Style: chaque auteur est libre d'adopter son propre style. Cependant, les articles et le vocabulaire, c'est-à-dire le fond et la forme, doivent être compréhensibles pour le grand public. Il y a lieu de réduire au maximum les références bibliographiques, les notes en bas de page et autres éléments qui alourdissent la lecture et la présentation. Il convient d'éviter les textes monolithiques, le ton professoral et les longues phrases. Les citations doivent être mises en italiques. Une attention particulière doit être donnée au respect de la langue française et à l'orthographe.

### 2) Concernant la structure de l'article

Certaines des instructions qui suivent concernent plutôt les articles qui dépassent 1 page.

- Titre : il doit accrocher l'attention, donc être court et précis, combiner l'aspect informatif et le côté attractif. Parfois, une touche d'humour permet de capter l'attention, mais il faut éviter l'humour trop facile.
- Sommaire: chaque fois que le sujet s'y prête, un sommaire (de 3 - 4 ou 5 lignes à mettre en encadré ou en caractères gras) doit donner l'idée maîtresse de l'article ; l'objectif est d'inciter le lecteur à poursuivre sa lecture.
- Intertitres : le texte doit être « rythmé » à l'aide d'intertitres pour faciliter la lecture et mieux structurer la pensée, pour « aérer » le texte et identifier les idées principales.
- Encadrés : pour souligner le message qu'on veut faire passer, ou bien pour donner des renseignements pratiques ou des conseils, il peut se révéler utile de mettre un court passage en encadré.
- Conclusion: chaque fois que le sujet s'y prête, il est utile de terminer l'article par une brève conclusion (à mettre en encadré); elle doit être différente du sommaire ; elle doit permettre au lecteur de saisir vers où veut aller l'auteur, l'orientation qu'il défend, quels sont les enjeux à venir et / ou les étapes futures auxquels le lecteur devra être attentif. En rédigeant la conclusion, l'auteur doit se poser la question : que doit retirer le lecteur de ce qu'il a lu ? cela lui servira-t-il ? qu'il se sente incité à réagir s'il n'est pas d'accord.

### 3) A propos des illustrations et légendes

Chaque article doit être illustré pour aérer le document et pour compléter les informations par l'image. La combinaison du titre, du sommaire et de l'image doit permettre au lecteur de comprendre en quelques instants de quoi il s'agit et de décider s'il va lire tout le texte ou non.

Les illustrations doivent si possible être fournies par l'auteur lui-même. Pour un article de 2 pages, il convient de joindre 2 photos.

- Format: à fournir en résolution permettant une impression de qualité. Les images ne doivent pas être insérées (collées) dans le texte mais fournies en fichiers séparés.
- Légende: Chaque illustration doit s'accompagner d'une légende, soit un commentaire de maximum 2 lignes.
- Autorisation: pour les illustrations dont il n'est pas l'auteur, le rédacteur de l'article doit personnellement s'assurer qu'il est permis de la publier ; le cas échéant il doit demander à l'auteur de la photo l'autorisation écrite de la reproduire dans la Lettre.

### 4) Délai de soumission et comité de lecture

- La Lettre sort de chez l'imprimeur vers le 20/3, le 20/6, le 20/9 et le 20/12. Pour permettre la relecture et les adaptations éventuelles, les articles doivent être envoyés par courriel, exclusivement en format WORD, au plus tard 4 semaines avant la date d'impression, à l'adresse suivante : [acqu.asbl@gmail.com](mailto:acqu.asbl@gmail.com)
- Le comité de lecture (constitué d'administrateurs de l'ACQU) statuera tant sur l'intérêt que sur la possibilité de publier l'article ; il pourra également proposer à l'auteur des aménagements au texte.
- Les textes doivent être transmis dans un traitement de texte avec l'inclusion des intertitres, du sommaire et de la conclusion, le tout suivi des légendes des illustrations. Selon la mise en page une sélection pourra être opérée dans les images soumises.
- Signature: les articles engagent leurs auteurs. Si un article est signé au nom d'un comité et/ou d'une association, il faut que l'auteur ait effectivement l'autorisation du groupe qu'il dit représenter.

\* \* \* \* \*